Print

## Élections en Haïti : Des candidats sans péché

De Rulx Valmé

Global Research, juillet 02, 2015

## Url de l'article:

http://www.mondialisation.ca/elections-en-haiti-des-candidats-sans-peche/5458862



«Que celui qui n'a jamais péché jette la première pierre!» disait Jésus. D'aucuns se demandent qui parmi cette longue liste de candidats au scrutin électoral de 2015 en Haïti serait fiable, voire sans faute, car nombreux sont ceux qui ont été rejetés pour absence de certificats de décharge à titre de comptables ou ordonnateurs de deniers publics, d'autres pour la double nationalité ou des activités criminelles.

En effet, sur 70 candidats à la présidence, seulement 58 sont agréés par le Conseil électoral provisoire (CEP), organisme chargé d'organiser les élections à tous les niveaux en Haïti : présidentielle, législatives, municipales, et territoriales. Jour

après jour, ce nombre ne fait que diminuer.

Le fait que l'organisme passe au peigne fin certains candidats aux différents postes électifs n'est pas mauvais en soi. Néanmoins, cela devrait s'appliquer pour tous les candidats sans exception. En agissant comme ils le font en ce moment, les conseillers électoraux font preuve de favoritisme. Certains des candidats retenus n'ont même pas de certificats de décharge, tandis que d'autres sont exclus de la course électorale pour le même motif. En clair, les conseillers électoraux voient la paille qui est dans les yeux de certains candidats et n'aperçoivent pas la poutre dans les leurs.

Dans ce contexte électoral, plus d'un se demande si on devrait s'attendre à des élections libres, honnêtes, démocratiques et inclusives dans le pays, quand on sait que non seulement ces élections, qui coûteraient entre 50 et 60 millions de dollars, seront financées en grande partie par la communauté internationale, mais aussi quand on constate le problème d'indépendance des conseillers électoraux.

De plus en plus, on assiste à une diminution de l'exercice du droit de vote par la majorité des citoyens haïtiens en âge de voter. Ceux qui vont voter ne le font pas en fonction d'un programme politique, mais bien selon leurs accointances politiques afin de tirer leur épingle du jeu. En fait, c'est le sauve-qui-peut qui prévaut au détriment de l'intérêt national. Le pays est considéré comme une vache à lait où chaque président devient multimillionnaire. D'où le mal du pays et l'affluence record de tous ces candidats à la présidence.

Le peuple haïtien est convoqué dans ses comices afin d'élire au suffrage universel, pour une nouvelle fois, son président et ses représentants aux deux chambres le 9 août prochain, pour le premier tour des législatives, et le 25 octobre pour le deuxième tour, ainsi que le premier tour de la présidentielle et des collectivités territoriales. Le second tour de l'élection présidentielle se tiendra le 27 décembre 2015. Entre-temps, la diaspora haïtienne qui contribue financièrement à l'économie du pays n'est pas en mesure de voter.

Rulx Valmé

Copyright © 2015 Global Research

1 sur 1 03/07/2015 20:35